



Paris, le 10 avril 2019,

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous interpeller en tant que tête de liste représentant un parti dans le cadre des élections Européennes 2019. Nous souhaitons en particulier vous faire part de nos expériences et de nos interrogations en tant que bénéficiaires des Fonds Sociaux Européens (FSE) auxquels émergent nombre d'associations.

Si ceux-ci permettent de développer et cofinancer des projets de création d'emplois de meilleure qualité et d'améliorer les perspectives professionnelles des citoyen.ne.s, les démarches administratives et les traitements qu'ils engendrent mettent en difficulté les associations qui les portent.

En effet, nous faisons face à des contrôles et sur-contrôles chronophages, des demandes parfois ubuesques (produire l'agenda de nos bénévoles en est un exemple parmi d'autres), cela pour répondre vraisemblablement à des remontées d'indicateurs d'évaluations communs à tous les États membres. Une visite du portail officiel du FSE France <http://www.fse.gouv.fr/> permet déjà une vision éclairante par la présentation des différents contrôles qui peuvent être mis en œuvre : « contrôle de service fait » ; « visite sur place » ; « contrôle des opérations » ; « contrôle qualité gestion » ; « contrôle qualité certification » ; « audits communautaires (Commission, Cour des Comptes européenne) ». Les conséquences de cette bureaucratie envahissante sont multiples : opacité, sous prétexte de transparence, insécurité financière, accaparement des crédits par les structures les plus importantes disposant de services dédiés, sous-utilisation des fonds communautaires, managérialisation de l'action sociale au détriment des relations humaines, de la qualité des services et de la finalité même des actions.

Nous ne renâclons pas à justifier l'utilisation des fonds qui nous sont alloués. Nos principes et valeurs nous conduisent à considérer l'usage de nos moyens dans une éthique de fonctionnement inhérente à notre structuration en association à but non lucratif. Néanmoins, nous nous interrogeons sur l'utilité de nous faire devenir des superstructures dotées de compétences en « archéologie » et archivage en tout genre ! En somme, nous regrettons l'inadéquation de ces évaluations dans la forme qu'ils revêtent et du temps qu'ils demandent, sachant que le temps déployé n'est jamais pris en compte ni financé.

S'agissant du fond de ces évaluations et contrôles, outre les incompréhensions de l'administration qui ne considèrent jamais ou si peu l'humanité que peuvent revêtir nos actions en demandant de produire des pièces prouvant chaque acte de nos projets, les délais de contrôles et de paiement interviennent parfois 2, 3 voire 4 ans après la mise en œuvre du projet. Cela remet en cause notre fonctionnement certes agile mais souvent fragile, d'autant que les délais d'instructions conduisent les associations à des avances de trésorerie qui les mettent en danger, n'y a-t-il pas là un déséquilibre dans les rapports institués ?

Nous nous satisferions de donner et consacrer notre temps aux projets, à leur développement pour les publics bénéficiaires plus que pour la technocratie européenne qui, à cet égard, nous semble peu favorable et nous installe dans une relation de méfiance telles des structures administratives sans âmes, alors même que les associations de proximité sont aussi souvent celles qui peuvent apporter une réelle expertise sur les territoires dans lesquels elles sont implantées et réussir, grâce aux liens de confiance tissés au fil du temps à toucher/concerner les publics parmi les plus fragiles qui sont ceux initialement visés par les fonds structurels.

Aussi, en vue de la future programmation du FSE (2020-2027) sur laquelle vous seriez potentiellement amené à discuter, nous souhaiterions que vous vous engagiez à une vigilance particulière sur la forme que pourra prendre celle-ci, son fonctionnement et ses attendus et que vous souteniez une profonde réforme du FSE dans le sens d'une simplification et d'un retour à la finalité des actions

En vous remerciant par avance de votre réponse, nous vous souhaitons une campagne électorale engageante et nous restons à votre disposition pour toutes les précisions vous seraient nécessaires avec notamment l'exposé de fait plus concrets, reflets de nos réalités associatives.

Les associations :

L'association :

Siège social :

Représentée par (Prénom, nom, fonction) :

Souhaite signer le courrier d'interpellation aux candidat.e.s aux élections européennes sollicitant un meilleur accès aux financements de l'Union Européenne, et tout particulièrement aux Fonds social Européen, pour les associations développant des actions autour de l'emploi, la formation ou l'insertion professionnelle.